

# Comité Social Territorial du 14 mars 2023

Secrétaire : Mme Bir  
Secrétariat adjoint : CFDT

**Déclaration liminaire UNSA (Sophie Huneau)** : il y a plus d'un mois, à l'occasion d'un Comité de suivi préparatoire au Comité social territorial, les modalités de la future bridage de soirée à la police municipale. Nous avons été par conséquent surpris de ne pas avoir de dossier à l'ordre du jour de ce CST. Depuis 2 ans les prolongations de service jusqu'à 2 heures du matin se font les jeudis et vendredis sur la base du volontariat et entraînent régulièrement des débordements d'horaires bien au-delà, selon les interventions menées (fin à 3h, 4h voir plus...). Les agents et cadres souhaitent maintenant sortir de cette situation provisoire et savoir quand la brigade de soirée sera mise en place, mais aussi avec quels moyens matériels et de défense, et quels régimes indemnitaire ?

## 1 DG Territoires Proximité Déchets Sécurité

### 1.A – Pôle Loire Chézine – Service aménagement de l'espace public : ajustement organisationnel (Avis)

#### Intervention UNSA : Alain Josse

C'est un sujet qui nous avait déjà été présenté, sur lequel nous avons émis des réserves : le dossier annonce des créations alors qu'il s'agit plutôt de transformation de postes. L'UNSA rendra un avis défavorable au regard de l'organisation des autres pôles qui ne bénéficient pas de telles évolutions.

Vote : **Défavorable**

### 1.B – DGTPDS : ajustement organisationnel de la Mission Gouvernance et Coordination Territoriale (Avis)

#### Intervention UNSA : Alain Josse

Je n'ai pas compté le nombre de fois où le terme « proximité auprès des usagers » a été cité lors de la présentation, mais le nombre de pôles de proximité est passé de 10 à 6 et cela interroge sur le sens de cette notion.

Vote : **Abstention**

### 1.C – Direction des Déchets : évolution de l'organisation du service stratégie QSE (Avis)

#### Intervention UNSA : Sophie Huneau

Nous sommes favorables à cette évolution, que nous avons déjà souhaitée et soulignée en 2019 ; nous y sommes donc favorables.

Lors de la présentation, il a été évoqué le projet d'agrandissement de la déchèterie, et des travaux d'amélioration qui seront tout de même entrepris d'ici-là. Pouvez-vous nous confirmer que le dispositif SECURITAS, en présence des agents, est toujours en place et si oui, est-il suffisamment dimensionné ?

Vote : **Favorable**

## 2 DG Cultures et Arts dans la Ville

### 2.A - Musée d'Arts – secteur accueil technique sécurité : évolutions organisationnelles (Avis)

Intervention UNSA : Maryse Palis

Cette proposition permet un rééquilibrage de la charge de travail en fonction des secteurs d'activité et semble convenir aux collègues.

Vote : **Favorable**

## **2.B – Conservatoire : évolution de l'organisation (Avis)**

### **Intervention UNSA : Maryse Palis**

Cette évolution a été travaillée avec les agents et donne satisfaction et lisibilité sur les missions du Conservatoire. Une méthode de travail dont pourraient s'inspirer d'autres directions de la collectivité.

Vote : **Favorable**

## **3 DG Développement Économique Responsable Emploi Innovation Europe International**

### **3.A – Mission Tourisme : ajustement organisationnel (Avis)**

#### **Intervention UNSA : Sophie Huneau**

On comprend dans le rapport l'objectif d'harmonisation au regard de l'organisation de la direction générale passant cette mission d'une notion de service vers une notion de direction. Mais la présentation est resserrée sur l'organigramme et nous n'avons pas le tableau des effectifs alors cela ne nous permet pas de comparer les directions et cette mission, ni de comprendre la différence entre le nombre de postes cités dans le dossier en catégorie C (5) et l'organigramme (6).

Vote : **Abstention**

## **4 DG Citoyennetés et Territoires Solidaires**

### **4.A – DGCITES : Renforcement de la fonction d'accueil au sein des maisons de quartier (Avis (Avis))**

#### **Intervention UNSA : Sophie Huneau**

Nous sommes surpris du niveau de poste retenu à ces nouvelles missions qui intègrent de la médiation. Nous nous interrogeons par ailleurs sur la répartition des tâches pour le binôme d'accueil compte tenu de profils différents, dont nous n'avons pas les fiches de poste.

#### **Intervention UNSA : Alain Josse**

Il y a une interrogation issue de la rédaction du dossier : il s'agit d'agent d'accueil et de médiation et il est indiqué que la médiation suppose des qualifications. Or, on parle d'agents d'accueil qui ne sont pas des médiateurs. Des formations sont-elles prévues pour ces collègues ?

Vote : **Abstention**